

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT
DE
MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT
DE
NANCY
CANTON
ENTRE SEILLE ET MEURTHE
COMMUNE
DE
BELEVILLE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BELEVILLE

Séance du 4 DÉCEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 décembre 2024 à 18 h, le Conseil Municipal de la commune de BELEVILLE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie de Belleville, sous la présidence de Monsieur Dominique ROUBY, Maire.

NOMBRES DES MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	13
Date de la convocation 29 novembre 2024		
Date d'affichage 11 décembre 2024		

Secrétaire de séance : M. Arnaud DUFOUR

Présents : M. Alain FOUQUET, M. Arnaud DUFOUR, Mme Nathalie COLLON, M. Marc LANGE, Mme Claudine MICLO, M. Hervé NOEL, Mme Eliane ROBLLOT, M. Christophe TANNER

Excusés : Mme Sylvia ZAIM, Mme Virginie MORTELETTE, Mme Valérie MUNIER, M. Jérémie PACHOUD, Mme Angélique SERGENT

Non Excusés : M. Julien DELEYS

Pouvoir : Mme Sylvia ZAIM donne pouvoir à Mme Claudine MICLO, Mme Virginie MORTELETTE donne pouvoir à M. Alain FOUQUET, M. Jérémie PACHOUD donne pouvoir à M. Dominique ROUBY, Mme Angélique SERGENT donne pouvoir à Mme Eliane ROBLLOT

70/2024 - Actualisation des tarifs communaux

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de tableau ci-dessous relatif aux tarifs municipaux,

TARIFICATION PERISCOLAIRE

QF	Accueil du Matin 7h30 à 8h20	Midi (avec repas)		Péri soir 1 16h à 17 h	Péri soir 2 17 h à 18 h	Péri soir 3 18h à 18h30
		Repas	Garde			
0 à 650	1,20 €	4,40 €	2,75 €	1,20 €	1,20 €	0,60 €
651 à 800	1,50 €	4,40 €	3,20 €	1,50 €	1,50 €	0,75 €
801 et plus	1,80 €	4,40 €	3,40 €	1,80 €	1,80 €	0,90 €
Tarif majoré (*)	2,00 €	4,40 €	3,60 €	2,00 €	2,00 €	1,00 €

Une majoration de 5 € est appliquée en cas de retard après 18h30

Le tarif majoré (*) s'applique en cas de non-respect des horaires d'inscription ou en cas de non-inscription dans les délais.

TARIFICATION EXTRASCOLAIRE (ALSH petites et grandes vacances de 8 h à 18 h du lundi au vendredi) - la tarification à la journée n'est possible que pour les petites vacances)

ATL : Aide aux Temps Libre versée à la commune et déduite de la facture de l'allocataire

Tarification pour un enfant				
QF	SEMAINE		JOURNEE	
	Sans ATL	Avec ATL	Sans ATL	Avec ATL
0 à 650	58,50 €	37,50 €	11,70 €	7,50 €
651 à 800	65,50 €	44,50 €	13,10 €	8,90 €
801 à 1400	70,50 €		14,10 €	
1401 et plus	73,50 €		14,70 €	
Résident dans la CCBPAM	76,50 €	55,50 €	15,30 €	11,10 €
Résident hors CCBPAM	77,50 €	58,50 €	15,50 €	11,70 €

Tarification « fratrie pour deux enfants et plus »				
QF	SEMAINE		JOURNEE	
	Sans ATL	Avec ATL	Sans ATL	Avec ATL
0 à 650	55,50 €	34,50 €	11,10 €	6,90 €
651 à 800	59,50 €	38,50 €	11,90 €	7,70 €
801 à 1400	60,50 €		12,10 €	
1401 et plus	63,50 €		12,70 €	
Résident dans la CCBPAM	76,50 €	55,50 €	15,30 €	11,10 €
Résident hors CCBPAM	77,50 €	58,50 €	15,50 €	11,70 €

VOYAGES ORGANISES PAR LA COMMUNE

	TARIF ADULTES	TARIF JEUNES (- de 18 ans)
Déplacement en car à la journée pour diverses sorties (magasins d'usine, marché de Noël ...)	20,00 €	12,00 €

LOCATION DE MOBILIER COMMUNAL

MOBILIER	TARIFS
Location de tables rondes (l'ensemble, particulier bellevillois)	30,00 €
Location de grilles caddies - pack de 10 grilles	30,00 €
Location de tables de brasserie (particulier bellevillois)	1,00 € / table
Location de bancs (particulier bellevillois)	0,50 €/banc
Location tables et bancs (pour les associations bellevilloises)	Gratuit
Livraison de tables et ou de bancs au domicile des particuliers bellevillois	50,00 €
Table détériorée (associations et particuliers bellevillois)	60,00 € / table
Banc détérioré (associations et particuliers bellevillois)	20,00 / banc

CONCESSION FUNERAIRES

CONCESSIONS FUNERAIRES		Initiale	1 ^{er} renouvellement	Renouvellements suivants
Cimetière	Concession 15 ans	180 €	180 €	180 €
	Concession 30 ans	360 €	360 €	360 €
Columbarium	Concession 15 ans	340 €	340 €	170 €
	Concession 30 ans	680 €	340 €	340 €
Cavurne	Concession 15 ans	340 €	340 €	170 €
	Concession 30 ans	680 €	340 €	340 €

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Occupation du domaine public	TARIFS
Taxe pour l'occupation du domaine public par les commerces permanents (tarif mensuel au m ²)	0,50 €
Redevance d'occupation du domaine public pour l'installation de manèges forains	3,00 € par jour et par métier
Cirque < de 200 m ² maximum 3 jours	60,00 €
Droit de stationnement - stationnement à la journée (vente)	100,00 €
Mise en place d'un échafaudage	0,50 du m ² /jour
Mise en place d'une benne pour une journée	Gratuit
Mise en place d'une benne à compter du 2 ^e jour	10 €/jour
Brocante	TARIFS
Emplacement 5 mètres - personnes extérieures à Belleville	12,00 €
Emplacement 5 mètres - Bellevillois	7,00 €
Glacier - forfait	45,00 €

LOCATION DES TERRAINS COMMUNAUX

Jardins familiaux	TARIFS
Petite parcelle (location à l'année)	40,00 €
Grande parcelle (location à l'année)	50,00 €

REDEVANCE NETTOYAGE POUR DEPOTS SAUVAGE

Frais facturés en tenant compte des frais de personnels et de véhicule, pour un enlèvement d'objets déposés illicitement sur un lieu public ou chemin boisés et évacué vers la déchetterie ou autre lieu d'évacuation	Tarif forfaitaire
	400,00 €

BOIS DE CHAUFFAGE

Bois de chauffage	TARIFS
Stère de bois à l'unité pour bellevillois	8,00 €

PHOTOCOPIES POUR LE PUBLIC

NOIR ET BLANC	TARIF à l'unité
A4 recto	0,20 €
A4 recto/verso	0,30 €
A3 recto	0,30 €
A3 recto/verso	0,40 €
COULEUR	TARIF à l'unité
A4 recto	0,30 €
A4 recto/verso	0,40 €
A3 recto	0,40 €
A3 recto/verso	0,50 €

LOCATION SALLES COMMUNALES

Salle des Médisances (capacité d'accueil max 19 pers)		
	TARIFS BELLEVILLOIS	TARIFS EXTERIEURS
Location une journée	100,00 €	
Salle des Fêtes (capacité d'accueil max 120 pers)		
	TARIFS BELLEVILLOIS	TARIFS EXTERIEURS
Location week-end (avec cuisine) - samedi et dimanche indivisible	380,00 €	530,00 €
Location une journée (hors vendredi, week-end et jour férié)	290,00 €	
Association - animation, repas, avec droit d'entrée en semaine à partir de la 2 ^e réservation	50,00 €	
Association (une fois par an)	Gratuité	
Association (à partir de la 2 ^e réservation)	120,00 €	
Soirée Saint Sylvestre	500,00 €	600,00 €
24 et 25 décembre	500,00 €	600,00 €
Caution	250,00 €	
Perte de Clé	100,00 €	
Non-respect de délai de désistement (1 mois avant la date) - particulier et association	50,00 €	
Pénalité de nettoyage complet si salle rendue non propre et ne permettant pas une réutilisation immédiate de la salle	150,00 €	
Plaques plafond détériorées	5,00 € l'unité	
Services publics : permanences, réunions d'information ou autres, journée de formation (collectivités territoriales, administration, Etat)	Gratuité	
En cas de dommages minimes observés au cours de la location par l'autorité territoriale (gonflement du parquet, panne chauffage,...). Le montant de la location sera réduit de moitié en réparation du dommage causé au locataire		
Autres		
Obsèques : mise à disposition d'une salle en fonction des disponibilités aux familles de Belleville.	Gratuité	

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, procède au vote par scrutin ordinaire et :

DÉCIDE :

- De fixer les tarifs municipaux selon le tableau ci-dessus,
- De préciser que les tarifs s'appliquent à compter du 1^{er} janvier 2025.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Fait à Belleville, le 4 décembre 2024

Le Maire,
Dominique ROUBY



DR